

Michel VAUZELLE
Député en mission

**Avec la jeunesse méditerranéenne,
maîtriser et construire
notre communauté de destin**

**Rapport à Monsieur le Président de la République
et à Monsieur le Premier Ministre**

Par lettre en date du 20 septembre 2012, dont le cadre a été précisé par lettre et décret du Premier Ministre du 1^{er} janvier 2013, le Président de la République a demandé au rapporteur de faire des propositions qui s'inscrivent dans une « Méditerranée des projets ».

**Avec la jeunesse méditerranéenne,
maîtriser et construire
notre communauté de destin**

**Nous ne voulons plus mourir
pour vivre l'autre rivage.**

DEMAIN, LA MEDITERRANEE

Au cœur de la Terreur et d'un régime qui niait, par le massacre, la Révolution et les Droits de l'Homme, la France continuait cependant à porter le message de 1789. A partir de 1789, rien ne sera plus comme avant. Il faudra à la France plus de cent ans pour devenir républicaine mais la France restera à jamais la France de 1789. Le combat, du reste, n'est pas terminé. Aujourd'hui encore nous devons défendre la République et poursuivre le processus de libération démocratique, sociale et culturelle de notre peuple.

De même en 1940, aux jours mêmes de la défaite et de l'instauration d'un régime soumis à l'Allemagne nazie, le Général de Gaulle, le 18 juin, portait, au nom de la France, le message de la victoire. Quatre ans plus tard, la République sauvée par la Résistance, s'épanouissait à nouveau dans la Libération et le programme du Conseil National de la Résistance.

Ce qu'a vécu la France, la Méditerranée le vit depuis longtemps. Aujourd'hui, au cœur même du massacre, le peuple syrien porte en lui sa survie et sa victoire. En dépit des milliers de morts en Syrie et, des souffrances de tant de populations du Sud, la Méditerranée est bien vivante avec ses millions de jeunes sur ses deux rives.

C'est lorsque la situation est difficile, infiniment douloureuse et apparemment désespérée, que la politique trouve toute sa noblesse. C'est le cas pour la Syrie comme pour toute la Méditerranée en cette fin d'été 2013. L'espoir n'est jamais ridicule. Il n'a jamais été ridiculisé dans l'Histoire parce qu'il l'a toujours emporté en quatre ans comme en cent ans.

Dès le début de la révolution syrienne, la France ne s'est pas contentée de dire sa « préoccupation ». Elle a pris la position la plus ferme pour soutenir effectivement ceux qui se battaient contre un régime odieux. Pour le Maghreb, de la Libye à la Mauritanie, la décision d'intervenir au Mali a été historique par sa rigueur diplomatique et le succès de son armée. Quant au monde arabe, les discours du Président de la République à Alger, Rabat et Tunis ont apporté ce qu'attendaient les Algériens sur la guerre passée et les musulmans en général sur la compatibilité de l'Islam et de la démocratie.

Une autre Méditerranée est possible : il y a six mois à Marseille, à la « Villa Méditerranée », des centaines de jeunes venus de tous les pays de la Méditerranée se sont rassemblés dans ce lieu que la France, par l'intermédiaire d'une de ses régions, a voulu leur dédier. Ils ont rencontré et discuté avec plus de deux cents représentants des régions méditerranéennes et quarante-deux présidents de parlements arabes et européens.

Le Président du Parlement européen et du Parlement euro-méditerranéen Martin Schulz, le Président de la Fondation Anna Lindh André Azoulay et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur avaient décidé d'ouvrir le débat des élus politiques à la société civile et à la jeunesse. Ceux qui y ont participé gardent le souvenir de journées « révolutionnaires » parce que, dans le respect mutuel, la jeunesse a pu débattre au sein même d'assemblées d'élus. Personne n'a parlé de cette réunion parce qu'il n'y avait pas de chef d'Etat. La société civile et de simples élus du peuple ne font pas l'évènement. Mais cette époque est terminée.

En effet, Marseille Provence 2013, ce sera aussi dans l'avenir, cet évènement, ignoré des médias et des gouvernements, et qui pourtant ne se reproduira peut-être jamais. C'est aussi la magie de Marseille et de son image en Méditerranée et en Afrique. La France, pour jouer son rôle demain, a la chance d'avoir Marseille. Elle doit savoir renforcer Marseille pour se renforcer elle-même.

Ce rapport est politique. Il n'est pas technique, ni diplomatique. Il ne propose pas de nouvelles constructions internationales, ni des rencontres spectaculaires attirant les médias qui en dénoncent ensuite l'inutilité.

Ce rapport est écrit pour que, comme à la Villa Méditerranée en avril 2013, la société civile et l'immense jeunesse méditerranéennes puissent enfin prendre leurs responsabilités. Le Président de la République et le gouvernement doivent les y aider.

Dès aujourd'hui, au cœur de la guerre et du désespoir en Méditerranée orientale, notre peuple se sent solidaire et responsable pour la Méditerranée de demain, celle de 2030 ou de 2050.

Il n'y a pas de politique « par le haut » avec les chefs d'Etat et les ministres, d'un côté, et une politique « par le bas » qui serait celle des élus locaux ou des associations, de l'autre. C'est bien à cette dernière, avec toute sa noblesse et sa force, que ce rapport suggère au gouvernement de faire appel.

Il n'y a pas de politique méditerranéenne qui puisse être consentie dans le même temps par tous les Etats de la Méditerranée. L'UPM l'a prouvé sans que ce soit nécessaire. Toute action concernant tout ou partie d'une relation internationale, tout ou partie d'un segment de société, permettra de rapprocher les peuples même si les Etats ne parviennent pas à s'entendre. C'est par ces actions « par le bas », par le peuple, que s'épanouira peu à peu la Méditerranée de demain.

Dans cet esprit, le secteur occidental de la Méditerranée a une responsabilité singulière aujourd'hui pour dessiner le projet qui devra entraîner, un jour, l'autre bassin de notre mer commune.

Le Président de la République a relancé dans cet esprit le ***processus du « 5 + 5 »***. Certes, la conférence de Malte ne produira les résultats attendus qu'en coïncidence avec le système euro-maghrébin soutenu par Bruxelles. Mais c'est d'abord par le dialogue et la coopération de peuple à peuple que la cause méditerranéenne trouvera son compte.

Dans cet esprit de ***diplomatie participative***, les parlementaires et les élus locaux doivent, en accord et avec le soutien des gouvernements, aider la société civile, et d'abord la jeunesse, à se rencontrer pour réfléchir, discuter et mettre en place une véritable « toile » de coopération et de co-développement.

Les associations humanitaires, culturelles et sportives de jeunes, les femmes, les travailleurs, les chefs d'entreprise, les intellectuels, les techniciens et les chercheurs, les médecins et les juristes, les étudiants et les enseignants, les fonctionnaires des assemblées législatives et ceux des collectivités territoriales, les associations d'anciens, et, bien sûr, d'abord ceux qui sont déjà organisés : les pompiers pour lutter contre les incendies de forêts méditerranéennes, les marins,

les défenseurs de l'environnement, des rivages et de la mer, des centaines de milliers d'hommes et de femmes de bonne volonté ont démontré déjà qu'ils sont prêts à agir et à rendre dignité et espoir à nos peuples.

Sans déplacement, avec les réseaux sociaux, des jeunes Algériens, Français, Marocains, Tunisiens parlant la même langue, et notamment en France les jeunes d'origine maghrébine, peuvent co-imaginer, co-dessiner et co-gérer tous les types d'échanges et d'actions rendus désormais possibles par la toile.

Comme avec le financement participatif (Crowdfunding), l'externalisation collective (Crowdsourcing) peut permettre à la société civile, et d'abord aux jeunes, de créer une formidable dynamique. Une telle opération sera lancée, dès que possible, depuis la Villa Méditerranée à Marseille, par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Avant de présenter quelques propositions très concrètes de coopération populaire, il semble nécessaire de rappeler certaines données récentes, cependant oubliées aujourd'hui par la population, sous le choc de la guerre de Syrie.

La « **question méditerranéenne** », aujourd'hui plus violente encore, était déjà devenue plus complexe. La question qui était posée à la France était simple : « que propose la France face au mouvement arabe et méditerranéen ? ». A cette question simple, ce n'était pas l'Orient qui était compliqué, c'était la réponse de la France. La délégation interministérielle à la Méditerranée avec son Délégué général, M. Serge Telle, présente des offres d'actions exceptionnelles, diverses, mais dont les instruments sont complexes et trop nombreux. La lisibilité et l'efficacité de l'action de la France souffre de cette dispersion qui la rend illisible à l'étranger.

Or ce n'est plus le seul bassin méditerranéen qui est en cause. C'est un immense territoire qui s'étend au Nord, à l'Est et au Sud de la Méditerranée.

La peur, les fractures sociales, le terrorisme, la révolte, la guerre civile, et finalement la guerre, défigurent et blessent pour longtemps cet espace de

civilisation. Cette crise, par son champ géographique et ses dimensions démographiques, économiques, sociales et culturelles, est d'importance mondiale. Ce ne sont plus en effet les seuls peuples méditerranéens qui sont concernés, mais d'immenses territoires et un grand nombre d'Etats souvent éloignés de la Méditerranée.

Or la France est au centre du lien euro-méditerranéen. Sa langue et sa culture sont porteuses d'une éthique, de résistance et de libération, de l'esprit critique qui fondent la République. Avec ses moyens politiques, culturels, économiques et militaires, la France se doit, comme elle doit aux autres peuples, de jouer le rôle que l'on attend d'elle pour éloigner le spectre des violences. Avec « **la Méditerranée des projets** » dans un premier temps limitée, la France peut justement porter un « **projet pour la Méditerranée** » qui dessine la trame d'une « communauté de destin ».

Il en va d'abord de l'avenir de la France elle-même. La France est solidaire de ses voisins par la géographie et par une philosophie commune de la vie. La France a besoin, pour tenir son rang en Europe et dans le monde, de rétablir la force et la surface de son influence. Le prestige de ses idéaux républicains reste universel. La France sera toujours une grande puissance mondiale, morale et politique. Pour cela elle doit résister sur les valeurs historiques universelles qu'elle a su exprimer au Siècle des Lumières, pour la défense des Droits de l'Homme, lors de la Grande Révolution, ou avec le programme du Conseil National de la Résistance. Aujourd'hui la France doit contribuer à la recherche d'**un nouveau modèle de société, méditerranéen mais aussi latin**. Elle doit rester capable de continuer à exister face à une concurrence mondiale accrue. Elle doit rester au nombre des Nations qui seront demain en tête dans la compétition économique. Mais elle doit, dans le même temps, atteindre cet objectif sans rien céder de son identité culturelle et morale. Elle ne doit pas perdre son âme dans le déluge de la mondialisation.

On retrouve, en ce moment, une attention singulière pour cette France républicaine, non seulement en Méditerranée, mais aussi en Amérique et en Afrique latines. Ces principes sont encore une fois, dans le monde entier, bien identifiés à la France. Ils doivent nous aider à proposer des solutions nouvelles et justement en particulier, à la « question méditerranéenne ».

La « question méditerranéenne » appelle une vraie prise de responsabilité de l'Europe, de toute l'Europe, non pas « pour » la Méditerranée mais « avec » les peuples de la Méditerranée, de toute la Méditerranée, avec ses prolongements à

l'est avec le Golfe et au sud avec le Sahel.

Quand on parle à Bruxelles de « politique de voisinage », nous ne sommes pas « les voisins » du Maghreb ou de l'Est de la Méditerranée. Nous vivons en « cohabitation ». Quand la moitié d'une famille vit à Alger et l'autre à Marseille, ce n'est pas le problème du « regroupement familial » qui se pose. C'est bien plutôt le problème du « groupement familial », de part et d'autre de la mer. Nous avons donc le devoir d'éloigner ensemble le spectre du rejet de l'autre, de la xénophobie, du racisme et des intégrismes.

Du nord de l'Europe au sud du Sahara et aux confins de l'Iran, c'est un espace géographique à la fois déchiré par les massacres, les crises et les conflits, et cependant de plus en plus interdépendant, qui se dessine.

Au Nord, l'Europe, en proie à la crise morale et financière, est tentée par le repli sur elle-même et la division. La politique commune existe. Elle est importante en qualité et en quantité, mais elle reste difficilement lisible et peu audible. L'UPM a dû tourner l'unique page de sa grande et belle ambition. Elle portait une photo unique : celle, heureusement jaunie, d'une famille qui comptait Ben Ali, Moubarak et Assad. Il ne reste de cette belle idée, gâchée à peine réalisée, que des rencontres diplomatiques ignorées des peuples et un secrétariat à Barcelone.

Aujourd'hui, après l'UPM, les Etats démontrent depuis deux ans en Syrie leur incapacité à arrêter le massacre d'un peuple. Si Hitler revenait, il tirerait les conclusions du devoir de respecter les dictatures les plus criminelles dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies. Il pourrait donc tuer tout ou partie de son peuple sauf par l'emploi du gaz. Israël appréciera et aussi tous ceux qui se sont recueillis pieusement devant les monuments aux morts, cet été, en disant « plus jamais ça ».

La paix en Syrie et en Méditerranée ne se fera pas par des « sommets » ou de solennelles déclarations de « préoccupation » de l'Union Européenne. On voit bien aujourd'hui les résultats de l'action internationale en Irak et en Afghanistan. Une paix durable en Méditerranée dans dix ou vingt ans ou plus, ne se fera pas, encore une fois, par « le haut », mais par « le bas », pas par de grandes conférences même si elles sont utiles et intéressent les médias, mais par la société civile. C'est le co-développement économique, social et culturel qui nourrit la libération démocratique et la paix.

La Méditerranée n'est pas une menace. Elle semble aujourd'hui écrasée par son histoire et par la fatalité. Elle est au contraire une chance pour l'Europe,

l'Orient et l'Afrique dans le monde de demain parce que ses peuples, depuis l'Antiquité, n'ont jamais rien lâché d'une volonté identitaire et d'un amour de la liberté qui nous seront bien nécessaires pour résister à la destruction des cultures par la mondialisation financière.

Dans cette vision à très long terme, il faut donc prendre en compte dès aujourd'hui le droit de l'homme à son identité culturelle et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. L'Union européenne ne doit pas ignorer ces droits dans le même temps où elle a, seule, les moyens financiers nécessaires à une grande politique méditerranéenne. Elle y est de toutes façons contrainte. L'Europe ne peut se construire en tournant le dos à la Méditerranée. Traités de « Club Méditerranée », la Grèce, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la France, ne peuvent plus, en ce moment, jouer le rôle que, seuls, ils peuvent jouer pour l'avenir même de l'Europe tout entière. Nos peuples du Midi sont le seul cordon vital entre l'Europe et la Méditerranée. Le couper, c'est tuer l'Europe.

A l'Est, la Turquie est tenue, depuis des années, à la porte de l'Europe dont elle fut durant des siècles une des puissances rayonnant de toute sa civilisation. Elle est redevenue une puissance économique et politique majeure. C'est pourquoi son peuple éprouve aujourd'hui le sentiment d'une sorte d'humiliation. Il se donne donc des dirigeants qui apportent leur réponse : l'Islam politique et un grand intérêt pour l'ancien espace ottoman. Cependant, à Istanbul, d'autres signes ont été donnés. En Syrie, le massacre particulièrement barbare de tout un peuple et la destruction de cités qui portent la civilisation du monde, comme Damas ou Alep, se déroulent comme on sait. Les effets de la guerre syrienne blessent le Liban si cher et si nécessaire à la France, et la Jordanie. Israël se trouve dans un environnement terrifiant. On demande à la Palestine, de plus en plus colonisée, de discuter cependant de son indépendance. L'Égypte est déchirée à son tour après tant d'espairs. L'Irak connaît une situation dramatique. L'Iran poursuit sa politique très inquiétante en prenant le temps que lui donne une ouverture très habile. Les Etats-Unis attendront qu'un de leurs alliés fasse le travail, sans autorisation des Nations Unies.

Quant aux Etats du Golfe, par leur présence au Machrek et au Maghreb comme en Europe, et d'abord en France, ils sont des Méditerranéens, de par leur choix. L'Arabie Saoudite, le Qatar, les Emirats sont parties prenantes de notre propre développement. Ils savent accommoder leur intérêt pour la société civile et son rôle dans l'évolution du monde méditerranéen, sans renier leur interprétation

singulière de l'Islam.

Enfin, **au Sud** de nos voisins du Sud, le Sahel a « basculé » dans l'espace méditerranéen.

L'intervention de la France au Mali était indispensable pour la Méditerranée comme pour l'Afrique. L'Europe, sans armées, sans politique de défense, s'en remet, là comme ailleurs, aux Etats-Unis qui ont d'autres soucis et d'autres perspectives. L'Europe n'a su que dire sa sympathie pour la France et lui souhaiter bonne chance au Mali.

Les soldats français ont démontré que la France reste bien une puissance militaire. Nos compatriotes ont redécouvert des soldats portant au bras les couleurs nationales. Nos jeunes soldats ont illustré des valeurs humaines et une formation militaire d'exception. Les Français ont trouvé en eux une consolation dans une période de leur histoire où tout les conduit à douter de la pérennité de leur identité et de leur fierté nationales. Nos soldats ont été accueillis par la population malienne, non pas comme des « observateurs » ou des forces d'occupation, mais comme des « libérateurs ».

Pour autant, la violence ou sa menace persistent dans l'ensemble du Sahel. Les Touaregs réclament toujours la reconnaissance de leur identité. A ces populations, se sont d'abord mêlés avec un sens tactique certain, des groupes djihadistes prêts à toutes les formes de terrorisme, y compris en Europe, et de prises d'otages, y compris d'enfants. Ils ont été rejoints pour s'y fondre par des réseaux de trafiquants d'armes et de drogue qui se sont pour certains déplacés vers le sud de la Libye avant de se redéployer maintenant dans l'ensemble du Sahel.

Ces groupes armés constituent une menace pour la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye, c'est-à-dire précisément les cinq membres de l'Union du Maghreb Arabe. Ils sont aussi membres du processus 5 + 5 relancé à Malte en octobre 2012 par le Président de la République. Mais cet espace s'élargit maintenant à **un cinq + cinq + cinq** avec le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad. Le Maghreb n'est plus seulement le partenaire de la France au Nord. Il est aussi le partenaire de la France au Sud. Il y a désormais, face aux violences qui parcourent le Sahel, une continuité du défi de l'insécurité qui va du nord de l'Europe au cœur même de l'Afrique. Le terrorisme peut frapper à tout instant et en tout point dans cet immense espace.

Le Maghreb est donc maintenant au centre d'un système euro-maghrébo-saharien. Dans cette géographie qui s'inscrit elle-même dans les continuités de la

mondialisation, la France, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie portent ensemble une lourde responsabilité pour la paix et le bien-être de nos peuples dont le destin est uni face à cette menace.

Cette coopération privilégiée et nécessaire doit s'élaborer dans la communauté, qui doit être renforcée, de la France et du Maghreb, pour nous permettre de garder la maîtrise de notre avenir, y compris en Europe, aux côtés de l'Allemagne.

Si les termes de « question méditerranéenne » semblent adéquats à la situation, c'est peut-être parce que la « question d'Orient », dont la page semblait tournée avec les siècles, connaît un nouvel épisode tout aussi violent.

La « **question d'Orient** » concernait au XIX^e siècle les Balkans et la Méditerranée orientale. Or, au XX^e siècle, c'est dans les Balkans que se sont déroulées les guerres effroyables qui ont meurtri les peuples de l'ex-Yougoslavie.

En Orient, c'est aussi dans les espaces délimités par les accords Sykes-Picot qu'a lieu la guerre de Syrie et, jusqu'à aujourd'hui, la négation du droit du peuple palestinien à vivre dans son Etat.

C'est aussi dans le Caucase, où se déchiraient des peuples qui opposaient la Russie et la Turquie, que se situe, aujourd'hui, un nouveau front de violences et de menaces.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de retrouver dans cette région au XXI^e siècle les deux mêmes puissances très actives : la Russie et la Turquie. Or, ni face à la Russie, ni face à la Turquie, l'Europe n'a une politique claire. Elle porte ainsi sa part de responsabilité dans la réponse de ces deux grands peuples : le nationalisme. On en voit les conséquences notamment chez les jeunes et la société civile au cœur même de ces puissances, à Moscou et à Istanbul.

Nos concitoyens n'ont évidemment pas gardé en mémoire l'histoire de la « question d'Orient ». Les images, à la télévision et sur internet, des tueries, des combats et des attentats sont brutales et incompréhensibles pour eux. Elles sont donc dangereuses. Cette situation entraîne, en effet, en France, des dégâts très graves : la caricature de l'Islam, l'exaspération du besoin d'identité nationale et pour certain une perte de confiance dans la République.

Projetés de jour en jour, d'une image à une autre, toujours scandaleuses, toujours violentes, beaucoup de nos concitoyens ne savent pas les causes profondes de l'insécurité dont ils ont peur. Or, elle est entretenue, justement, pour les terroriser. Un jour, ils poseront peut-être la question : « **Vous, vous saviez.**

Qu'avez-vous fait ? ».

A cette question, la France a apporté ses réponses au Mali et en Syrie. Elle a su aussi proposer une nouvelle politique en Méditerranée : « des projets dans le cadre d'une démarche à la fois ambitieuse et pragmatique » selon les termes du Président de la République.

Ces « projets » peuvent être évidemment de grands travaux d'intérêt commun et la mise en œuvre de chantiers bénéfiques aux deux rives.

Ceux-ci ne manquent pas. Le partage entre nos pays riverains d'une entente méditerranéenne sur le problème de l'eau ou de la pêche, la réponse de l'énergie solaire ou éolienne au défi énergétique sont, parmi tant d'autres, dans tous les esprits.

Mais ce qu'attendent d'abord aujourd'hui nos peuples, c'est le respect que leur doivent leurs responsables politiques et économiques quant à leur situation économique et sociale.

Nos Etats doivent mettre au point, non plus de nouvelles institutions, désespérantes à force d'être décevantes, mais plus simplement de nouveaux outils. C'est eux, dans la vie quotidienne et la proximité, qui répondront au surgissement et aux exigences nouvelles de la société civile et de la jeunesse. Celles-ci veulent non seulement être entendues mais participer aux responsabilités de la communauté. C'est ***une nouvelle façon de concevoir la politique*** elle-même qui est en question.

La première des priorités est évidemment la jeunesse.

Pour elle, il nous faut une nouvelle méthode, « douce » et conçue avec les jeunes eux-mêmes. Ils ont besoin d'un processus de « libération » respectueuse de leur droit à disposer d'eux-mêmes et de leur liberté de choix identitaire.

Dans ce moment historique, la France dispose de cartes maîtresses. Nous devons les jouer pour imaginer avec les peuples du sud ***un nouveau « modèle de société »*** et ***une nouvelle façon de « faire de la politique »***. Nous devons prendre en compte les disciplines que nous imposent la mondialisation et les technologies de l'information et de la communication. Ce modèle nouveau devra être capable de permettre aux peuples euro-méditerranéens d'être assez forts pour tenir leur place politique et morale à la table des grands du monde de demain.

Si la priorité est la jeunesse, la priorité pour la jeunesse méditerranéenne est de réduire l'écart de développement entre les deux rives qui est l'un des plus élevés au monde. Cette politique ambitieuse ne peut évidemment s'envisager de

manière isolée par la France. C'est donc bien en renforçant son rôle d'interface dans le partenariat euro-méditerranéen, et en étroite collaboration avec les pays du sud, que la France pourra construire et décliner une stratégie française à la hauteur des enjeux.

La « **Méditerranée de la jeunesse** » est le plus beau des mots d'ordre. Il peut rendre espoir à ceux qui l'ont souvent perdu et d'abord, aux jeunes Méditerranéens. **Printemps arabe, printemps européen, printemps méditerranéen**, chacun de nos pays doit pouvoir, avec beaucoup d'humanité, d'abord co-imaginer, co-construire puis co-gérer avec les autres une grande politique commune.

Une articulation de cette politique avec les instruments existants que sont le 5 + 5 et le dialogue Union Européenne-Maghreb, devra être trouvée pour coordonner l'ensemble des politiques européennes et nationales sur des objectifs partagés. Sans créer de nouvelles institutions, il faut co-construire de nouveaux outils et de nouvelles modalités de partenariat qui prouvent rapidement leur efficacité.

Il s'agit donc bien délibérément, dans ce rapport, de choisir quelques propositions qui pourraient avoir un écho immédiat, politique et populaire, sur la jeunesse de nos pays. On ne parlera donc ici, que d'actions liées aux problèmes les plus urgents : la formation professionnelle, la recherche et l'innovation, la micro-entreprise, l'économie sociale et solidaire, le forum des jeunes méditerranéens, la mobilité des jeunes, la coopération entre territoires, le rôle de la métropole de Marseille et de son port, la coordination avec l'autorité européenne.

PROPOSITION 1 :
CREER UN ESPACE FRANCO-MAGHREBIN
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle est la première réponse au besoin vital d'emplois et donc d'insertion professionnelle des jeunes Méditerranéens des deux rives. La formation des apprentis, des lycéens professionnels et de tous les jeunes en quête de formation initiale différée, ou d'une « seconde chance », est le tout premier des besoins exprimés par toutes les personnalités politiques, du monde économique et du monde associatif interrogées dans le cadre de ce rapport. Les pays du Maghreb et la France ont les liens d'une coopération dense dans le domaine universitaire. Plusieurs milliers d'étudiants marocains, tunisiens, algériens étudient en France. La France attribue chaque année trois mille bourses à des étudiants du Maghreb. Or, la formation professionnelle est jusqu'à présent restée quasi-absente de ces échanges. La coopération dans ce domaine est limitée. Elle est surtout du ressort de l'aide au développement (participation au financement de centres de formation, essentiellement au Maroc et en Tunisie, par des prêts de l'AFD), ou liée à des initiatives privées, en liaison notamment avec des investissements industriels, comme à Tanger.

Les besoins dans ce domaine des pays du Maghreb sont très importants : formation des artisans, cadres intermédiaires, techniciens, informaticiens, personnel sanitaire et social, employés du tourisme, encadrement de l'économie

sociale et solidaire. Ensemble, nous pouvons répondre au besoin de qualification des jeunes, en fonction des perspectives de développement. La coopération en matière de formation professionnelle passe aussi par un accompagnement nécessaire des projets d'investissement et au renforcement des liens économiques, commerciaux et humains entre les pays du Maghreb et la France.

Il faut passer d'une logique d'aide au développement par le financement de projets, à une logique de partenariats, sur le modèle de la coopération universitaire. Il s'agit d'encourager et d'établir des liens entre établissements et communautés pédagogiques des deux rives. Il faut promouvoir la mobilité des formateurs comme des étudiants, bâtir des réseaux de formation, développer la formation de formateurs. Il faut profiter de la richesse des transferts de compétences, d'expériences, d'expertise et des moyens des réseaux et des établissements français de formation professionnelle. Et maintenant des « CLOM » (MOOC) ne doivent pas être réservés aux universités.

La loi en France a conféré aux régions un rôle essentiel en matière de formation professionnelle notamment des jeunes, de qualification des infirmiers et des infirmières, de soutien au tissu économique des PME et au développement de l'économie sociale et solidaire. Si les Etats donnent l'orientation et la lisibilité souhaitables par un geste fort des 5 + 5 pour la qualification et l'emploi des jeunes, les régions, mais aussi les acteurs économiques de la formation, peuvent, dans le cadre de l'action extérieure des collectivités territoriales, relever ce défi avec la proximité nécessaire.

La création d'un espace franco-maghrébin de la formation professionnelle constituera un premier pas pour développer et fédérer les ressources et les acteurs autour d'une stratégie d'éducation permanente en direction des jeunes, mais aussi de gestion prévisionnelle des compétences, des qualifications et des effectifs qui soit partagée entre les deux rives.

Sans décrire ici ce qui doit faire l'objet d'une négociation et d'une élaboration entre les différents pays, un statut sous forme de société coopérative d'intérêt collectif pourrait être discuté. Selon les statuts de ce type de structure, les sociétaires pourraient être à la fois des collectivités territoriales des différents pays, des acteurs économiques structurants à l'échelle de la Méditerranée et des réseaux constitués d'acteurs de la formation professionnelle.

Il conviendra de définir conjointement les missions et les objectifs :

- Développer la formation de formateurs en fonction des besoins de

l'appareil de formation et des problématiques rencontrées par les jeunes, notamment en matière d'accès aux premiers savoirs, à un premier niveau de qualification.

- Encourager la coopération entre établissements de formation professionnelle des deux côtés de la Méditerranée (formations conjointes, diplômes co-validés, formation ouverte à distance, conception des programmes...) et l'inscrire dans une démarche globale de développement des compétences et des qualifications en anticipant et en intégrant les processus de mutation économique.
- Faciliter les modalités et les formalités sud-nord et nord-sud pour des périodes d'études et des stages.
- Associer les entreprises et les acteurs économiques et sociaux à cette initiative afin de développer une politique de mutualisation des moyens et des actions au service de la qualification des jeunes.

Une initiative française peut être rapidement prise, mettant à profit les ressources au niveau européen qui existent déjà dans ce domaine (par exemple la Fondation européenne pour la formation, l'Agence communautaire de soutien et de promotion du développement des systèmes de formation professionnelle). Elles n'ont été jusqu'à présent que faiblement mobilisées. La France a un rôle-clé à jouer en termes d'amélioration de cette offre européenne au sein de l'espace euro-méditerranéen en matière de formation, de reconnaissance des diplômes, d'entrepreneuriat, de mobilité, de logiques démocratiques et citoyennes.

Il faut cesser de parler toujours de mobilité sud-nord avec les risques que l'on connaît. Il faut aussi prendre en compte l'intérêt de la mobilité nord-sud. De nombreux jeunes apprentis ou lycéens professionnels français peuvent trouver intérêt à des stages au sud. Les artisans maghrébins peuvent leur apprendre des savoir-faire exceptionnels. Cette mobilité de jeunes Européens vers le sud aura une forte portée symbolique pour le rapprochement et le respect partagé de nos peuples. En particulier les jeunes de la diaspora y retrouveront la richesse additionnée de leurs deux cultures, celle du Maghreb et celle de la France, et de leurs deux langues. Il faut sur ce dernier point que la France consente un effort très net pour l'enseignement de l'arabe dans les établissements publics par définition laïcs.

De plus, dans ce domaine comme dans d'autres, les technologies de l'in-

formation et de la communication offrent l'opportunité, avec la formation en ligne, et les « CLOM » de repenser l'accès à des formations (avec une attention spéciale pour la santé et les potentialités représentées par « l'e-santé ») tout autant que de concevoir des modalités inédites de partenariats entre établissements de pays méditerranéens. Cependant la rencontre directe de personne à personne des étudiants et des enseignants reste primordiale. Elle est une condition de l'innovation pédagogique et de la cohésion humaine.

Au-delà, la perspective est la création d'un espace euromaghrébin d'éducation et de formation, première phase d'un espace humain et populaire euro-méditerranéen.

Si dans un premier temps, une institution franco-maghrébine paraissait difficilement réalisable, une étape peut être franchie grâce à trois outils particuliers adaptés aux différentes situations de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.

PROPOSITION 2 :
MIEUX ARTICULER FORMATION, RECHERCHE
ET INNOVATION

L'articulation entre la formation, la recherche et l'innovation est un instrument privilégié de co-développement, de partenariat et d'une coopération prenant en compte les besoins et les priorités du sud. La recherche et les échanges scientifiques sont en outre une aide à la prise de décision pour les politiques publiques.

Différentes rencontres des recteurs et présidents d'universités des pays du Maghreb et des conférences francophones de l'Union européenne, ont déjà permis de créer une dynamique vers la construction d'un espace euromaghrébin de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pour 2014-2020, les pays du Maghreb participeront à l'élaboration du programme commun de recherche et d'innovation de l'Union européenne et des pays partenaires de la Méditerranée. Ce dialogue portera notamment sur les politiques scientifiques et les initiatives de recherche communes. Il faut relever les défis communs liés à l'eau, à la sécurité alimentaire, à la santé, à l'environnement, à l'énergie. La France doit impulser une nouvelle dynamique dans cette démarche et engager une réflexion sur des programmes conjoints avec les pays du Maghreb.

La France peut notamment étendre l'expérience des Laboratoires mixtes internationaux lancée par l'IRD, qui sont de véritables incubateurs à projets.

Ils pourraient être financés par les futurs dispositifs du « voisinage » ou par le prochain programme communautaire pour la recherche et l'innovation « Horizon 2020 ».

Il faut également souligner l'importance de la liaison avec le monde de l'entreprise. ***Le partenariat public / privé est essentiel.*** Les partenariats universités-entreprises, le renforcement des liens avec le tissu économique et social local doivent être développés entre le nord et le sud. Le ministère de l'Education nationale propose dans ce domaine l'extension à la rive sud de la Méditerranée des « centres d'excellence de formation technique » à l'étranger. Les avantages de cette exportation de la relation entre l'école et l'entreprise favoriseront le développement international des entreprises françaises et la valorisation de l'enseignement technique français. Cette action doit être conduite en partenariat avec les régions.

L'émergence et la structuration d'un réseau d'espaces de travail collaboratif (mutualisation des moyens et des compétences entre développeurs, entrepreneurs, artistes, usagers, chercheurs et étudiants), doivent être soutenues.

PROPOSITION 3 :

FORMER DE JEUNES CHEFS DE MICRO-ENTREPRISES

Le développement d'une nouvelle génération d'entrepreneurs constitue un enjeu clé pour l'avenir économique et social des pays méditerranéens et ceux du Maghreb tout particulièrement. Ces jeunes entrepreneurs ont besoin d'un environnement favorable, pour la réussite du parcours de création et de développement de leur entreprise.

Un grand nombre de jeunes des deux côtés de la Méditerranée ont le savoir, le talent et la volonté pour créer leur propre entreprise. Cela demande une formation adaptée, mais aussi un cadre juridique, un soutien technique et financier (au travers notamment de la mise en place des fonds de capital-risque) aux premiers pas du jeune entrepreneur. Ces jeunes pourraient très utilement, dans une perspective de co-localisation, être soutenus par de jeunes chefs d'entreprise français dont ceux issus de la « diaspora ». Certains d'entre eux cherchent à développer des activités dans leurs pays d'origine, souvent dans un esprit social et de solidarité. On doit favoriser la constitution d'un maillage de jeunes entreprises entre les deux rives de la Méditerranée. Cela ne nécessite pas beaucoup de moyens mais peut avoir un rôle incitatif très fort.

La France doit proposer l'extension au Maghreb des dispositifs européens tels que le programme « Erasmus pour les jeunes entrepreneurs » et l'instrument européen de micro-financement.

Le programme européen INVEST in MED est un bon exemple aussi de dispositif communautaire que la France doit contribuer à renforcer, reproduire et pérenniser. Ce programme a permis la structuration d'un réseau euro-méditerranéen d'organisations, se consacrant à la promotion des investissements, à la facilitation des échanges commerciaux, au renforcement de la collaboration des PME et aux échanges des meilleures pratiques.

PROPOSITION 4 :
CREER UN ESPACE FRANCO-MAGHREBIN
DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

C'est notamment dans le domaine de l'économie sociale et solidaire qu'il faut faciliter la création d'entreprises avec les possibilités qu'elle ouvre, sa proximité avec les idéaux et les engagements de nombreux jeunes, sa capacité d'alternative et d'innovation sociales.

L'économie sociale et solidaire constitue un cadre de référence pour reconstruire du lien social autour de l'économie, pour valoriser les potentialités, les ressources et les atouts des territoires et y ancrer le développement, pour mobiliser les compétences dans une dynamique entrepreneuriale. Il existe une attente pour entreprendre autrement, en préservant et valorisant l'environnement, et pour trouver les voies de la création de richesses durables en s'appuyant sur les solidarités de proximité, de projets et de réseaux.

La création d'un « espace franco-maghrébin de l'économie solidaire » confortera l'émergence et le dynamisme de la société civile. Un tel espace ne se décrète pas « par le haut ». Il ne pourra se dessiner que très progressivement par l'accumulation des initiatives, la constitution d'une masse critique d'acteurs, la mise en place de dispositifs générateurs d'entrepreneuriat et d'accélérateurs de croissance, la valorisation des réussites et l'analyse des échecs. Cette démarche se rattache au modèle du « pôle » (cluster) qui met en réseau les

acteurs. Elle développe des projets communs. Elle accompagne la croissance des entreprises. Elle construit une stratégie partagée ouverte sur l'environnement local et régional. Elle travaille sur les hybridations des savoirs et des savoir-faire.

La France a profondément renouvelé ces dernières années son outillage d'accompagnement du développement économique, dans une double logique de renforcement de la performance économique des entreprises et de coopération et de solidarité : les pôles de compétitivité (par exemple, les pôles régionaux de développement économique et solidaire, les PRIDES, en Provence-Alpes-Côte d'Azur), les incubateurs et les pépinières, les outils d'ingénierie financière, l'entrepreneuriat social. Les compétences régionales sont importantes pour accompagner des « écosystèmes de croissance et d'innovation ». Les régions peuvent être mobilisées pour construire un « compagnonnage d'économie solidaire » en référence aux démarches de compagnonnage industriel. Le concept de compagnonnage traduit bien une position équilibrée dans la relation sud-nord et l'idée d'avancer et d'innover ensemble en s'appuyant sur les expériences de chacun.

Si la France veut vraiment peser en faveur de la construction d'un pôle (ou cluster) franco-maghrébin de l'économie solidaire, elle doit se garder de trois risques : une trop grande faiblesse des moyens dédiés, l'éparpillement des initiatives, la captation commerciale de la démarche par quelques grands opérateurs économiques. Le noyau de ce « cluster » existe déjà à l'état de préfiguration, avec la structuration d'un « Pôle Med » qui regroupe les acteurs engagés dans ce compagnonnage de l'économie solidaire : la Conférence méditerranéenne de l'économie sociale et solidaire (MED'ESS) initiée en mai dernier par la Macif et le Crédit coopératif, le projet de création d'un fonds COOPMED pour financer les PME et les entreprises sociales du Maghreb, les coopérations de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur initiées en Tunisie et au Maroc. En ce qui concerne COOPMED, l'idée de rapprocher les quatre caisses des dépôts italienne, tunisienne, marocaine, française avec la BEI et l'AFD, pourrait constituer un geste fondateur.

Parallèlement l'idée d'un financement participatif fait son chemin parmi les acteurs de ce domaine, pour des micro-projets (« crowdfunding »). Ce système permet une mobilisation de l'épargne citoyenne, par la mise en relation directe des porteurs de projets et des particuliers (qui peuvent être issus de la diaspora) prêts à y contribuer financièrement par des outils prenant appui sur les réseaux sociaux très populaires sur les deux rives de la Méditerranée.

PROPOSITION 5 :

UN FORUM DES JEUNES DE LA MEDITERRANEE

La créativité, le dynamisme et l'aspiration citoyenne de la jeunesse s'expriment tout particulièrement dans les réseaux sociaux. On observe chez les citoyens de la Méditerranée, et spécialement chez les jeunes, un engouement très fort pour les contenus et les services numériques. Ces réseaux qui créent de nouvelles modalités d'échanges, dépassent et déplacent les démarcations traditionnelles. L'usage n'est pas seulement une question d'accès et de maîtrise des réseaux numériques interactifs. Les jeunes souhaitent être associés plus étroitement aux processus d'élaboration et d'évaluation des politiques publiques.

Le soutien à la mise en place des mécanismes de participation des jeunes à la vie sociale est à promouvoir, tant au niveau local que régional ou national, à travers des conseils nationaux de la jeunesse, parlements de jeunes, conseils locaux, conseils de la vie lycéenne, etc. Ainsi, les jeunes de la Méditerranée doivent pouvoir formuler des recommandations stratégiques, comme le font les groupes de réflexion, sur les politiques et instruments financiers destinés à la jeunesse auprès des instances européennes et méditerranéennes.

L'idée de la création d'un forum permanent des jeunes de la Méditerranée paraît particulièrement intéressante. Elle doit prendre appui sur les différentes initiatives de la société civile qui vont déjà dans ce sens et, notamment, celles de la fondation Anna Lindh. A cet égard, il faut que la France plaide pour une

transposition dans les pays du Maghreb des dispositions de l'action européenne « Jeunesse pour la démocratie » qui vise à mieux faire comprendre le fonctionnement des instances démocratiques et à favoriser les mécanismes qui encouragent tous les jeunes à prendre part aux processus décisionnels.

Ce forum permanent doit être ouvert à tous et animé par une coordination. Le travail de ce forum sera articulé avec l'agenda méditerranéen, pour préparer les sommets et les rencontres, comme les 5 + 5 thématiques. Il doit être saisi par les instances politiques et les institutions euro-méditerranéennes. Afin qu'il soit en phase avec les pratiques sociales et les modes d'engagement actuels, et dans un esprit de démocratie participative, le forum doit être au cœur d'un large réseau de jeunes, d'associations, de conseils locaux, grâce aux outils numériques.

Le forum méditerranéen des jeunes devra intégrer cette dimension numérique et la pratique en réseau qui lui est associée, aussi bien dans son mode de fonctionnement (outils participatifs en ligne, visio-conférences) que dans les thématiques faisant l'objet de ses travaux. Au-delà de thèmes génériques tels que l'éducation, la culture, le sport, les enjeux environnementaux et énergétiques ou l'emploi et la lutte contre les discriminations, des thèmes plus spécifiques tels que la protection des données personnelles, l'utilisation militaire ou policière des drones ou l'ouverture des données publiques bénéficieront ainsi du regard de la jeunesse.

PROPOSITION 6 :
**CREER UNE PLATEFORME EURO-MEDITERRANEENNE
DE CONCERTATION POUR LA MOBILITE DES JEUNES**

Les mobilités sont un processus formateur et unificateur. Elles participent à la constitution d'une citoyenneté méditerranéenne tout en favorisant le respect des diversités.

Le nouveau programme « Erasmus pour tous » lancé dans le cadre du prochain budget européen 2014-2020, crée un modèle « Erasmus ouvert sur le reste du monde ». Cependant, dans ses propositions, la Commission européenne, si elle se prononce pour un renforcement des moyens dédiés aux coopérations avec les pays du voisinage (voisinage oriental et Méditerranée), ne retient pas la suggestion faite par plusieurs parlementaires d'une organisation du nouveau programme dans un cadre régional.

Il faut donc lancer, sous la forme d'une plateforme, une initiative de concertation pour accompagner et soutenir la mise en œuvre du programme « Erasmus pour tous » dans la région euro-méditerranéenne. L'espace le plus pertinent est celui de l'exercice 5 + 5. Cette plateforme doit réunir les ministères de l'enseignement supérieur, les agences nationales opérateurs pour la Commission du programme Erasmus et d'autres opérateurs nationaux et régionaux. Ce programme Erasmus méditerranéen doit avoir un autre nom plus acceptable au sud. Une lisibilité populaire donnée à cette politique aurait un retentissement

historique dans la jeunesse maghrébine confrontée pour le moment à la force de l'Europe pour beaucoup de jeunes et au racisme qui s'y développe.

Dans le même sens, la Commission européenne élabore avec le Maroc et la Tunisie des partenariats pour la mobilité. Ils visent à faciliter les procédures d'octroi des visas pour certaines catégories de personnes, notamment les étudiants, les chercheurs et les hommes et les femmes d'affaires. Ces partenariats visent également à soutenir les initiatives de développement portées par les ressortissants marocains et tunisiens dans l'Union européenne. Forte de l'importance de la diaspora marocaine, tunisienne et algérienne présente sur son territoire, la France pourrait dans ce cadre proposer des initiatives concrètes pour favoriser et renforcer la coopération avec le Maroc, la Tunisie et l'Algérie sur tous les aspects liés à la migration et à la mobilité des jeunes.

La France doit augmenter le nombre des bourses accordées aux jeunes Méditerranéens. Attirer cette jeunesse comme savent le faire les Etats-Unis, le Canada et beaucoup d'autres Etats en Europe, est vital pour notre pays. C'est un investissement pour notre propre avenir. Il faut également établir des conditions d'obtention de visas plus justes, plus ouvertes sur le futur, en tout cas moins décourageantes et humiliantes, pour les jeunes diplômés maghrébins, notamment dans les secteurs d'activités émergents. Elle favoriserait l'interpénétration de nos marchés entre la France et le Maghreb.

Toujours dans le cadre communautaire, le soutien de la France à la mise en place d'un véritable service de « volontaires euro-méditerranéens », extension du service volontaire européen, doit permettre aux jeunes de s'engager en bénéficiant d'un accompagnement.

La création d'une plateforme de concertation pour la mobilité et le soutien d'initiatives innovantes doit permettre d'assurer la mobilité de tous les jeunes, étudiants, apprentis, stagiaires, qui souhaitent s'engager dans un dispositif euro-méditerranéen.

PROPOSITION 7 :

MIEUX MOBILISER LA COOPERATION DECENTRALISEE

L'articulation de l'action de l'Etat avec les moyens décentralisés des collectivités régionales et locales devra être au cœur de la « Méditerranée des projets » et au service de la jeunesse. Une large part du budget et des politiques des régions françaises est consacrée à la jeunesse, notamment à sa mobilité. Les échanges des jeunes sont inscrits dans la plupart des accords de coopération qui les lient à des collectivités territoriales méditerranéennes. Mais le rôle des autorités locales et régionales dans la coopération en Méditerranée demande lui aussi à être actualisé.

On s'interroge, au sud et au nord, sur la réforme de l'Etat, sur la déconcentration et la décentralisation et sur le rôle des territoires et des acteurs territoriaux dans les processus de développement, l'équilibre régional et la solidarité nationale. La France cherche à développer sa capacité de se libérer de sa culture centralisatrice. Les Etats méditerranéens ont eux aussi souffert de la forte concentration des pouvoirs. L'impulsion donnée par le Président de la République dans le cadre du projet de loi sur la décentralisation conjuguée à l'attention manifestée par le ministre des Affaires étrangères à l'action extérieure des régions et des collectivités locales, créent de nouvelles conditions pour le renouvellement de la coopération décentralisée.

Les autorités locales et régionales ont montré depuis le déclenchement du mouvement arabe leur capacité à réagir par des actions concrètes aux demandes de leurs partenaires. Moins soumises aux contraintes diplomatiques que les Etats, les régions ont montré leur rôle et leur légitimité dans un contexte pourtant évolutif et difficile. Les Etats ont compris, au nord comme au sud, combien l'échelon régional était utile, à la fois pour l'établissement d'une démocratie de proximité et pour une meilleure gestion des problématiques locales.

La coopération décentralisée apporte une contribution, certes modeste, mais réelle à l'ambition d'une « Méditerranée des projets ». Les collectivités territoriales françaises jouent un rôle majeur dans la mise en œuvre au plus proche du terrain de grandes politiques en matière de formation, d'insertion, d'emploi, d'aménagement et d'équité territoriale, des services de proximité, du développement économique, de la participation citoyenne à la vie publique. Ces questions sont au cœur des préoccupations de la jeunesse méditerranéenne. Riches d'une grande diversité de situations, les régions sont d'autant plus en capacité d'innovation et d'expérimentation que leur ont été attribuées de nouvelles compétences dans le domaine de l'économie internationale ainsi que dans l'ensemble des politiques d'accompagnement international de la jeunesse. Pour sensibiliser cette jeunesse, chaque région devrait avoir un plan de voyages et de jumelages systématiques pour chaque école, chaque collège et chaque lycée de France et du Maghreb. Le chant, la musique, la peinture, la sculpture, le hip-hop et le théâtre participatif devront être au centre de ces jumelages comme lors du Printemps des lycéens et des apprentis de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La coopération décentralisée souffre néanmoins de handicaps. Elle est morcelée. Les cofinancements nationaux sont réduits et peu attractifs. Elle est peu mobilisée en Méditerranée. Elle manque de dispositifs de suivi et d'évaluation. Elle souffre d'une qualité inégale des projets et de partenariats souvent fragiles avec des collectivités du sud aux degrés d'autonomie disparates et aux moyens d'action limités. Elle doit franchir un seuil critique et s'inscrire dans une nouvelle dynamique de construction plus en phase avec ses nouvelles responsabilités. Le rattachement de cette ingénierie aux financements européens et internationaux doit être davantage professionnalisé. Pour être à la hauteur de ces grands enjeux, la coopération décentralisée a besoin de relations plus étroites avec les grands opérateurs nationaux et, en premier lieu, l'AFD, mais aussi Ubifrance, l'Institut français, Campus France, France expertise internationale, France Volontaires...

Face à la raréfaction actuelle des moyens d'intervention, la France doit revoir ses priorités et concentrer les moyens là où nos savoir-faire sont les plus utiles. Les initiatives de l'Etat et des collectivités territoriales doivent être valorisées dans un cadre stratégique commun de l'action extérieure française en Méditerranée par de véritables co-constructions politiques et administratives au service de la jeunesse méditerranéenne.

PROPOSITION 8 :
MARSEILLE METROPOLE DE LA POLITIQUE
MEDITERRANEENNE DE LA FRANCE

L'engagement conjoint de l'Etat, des collectivités et des grands opérateurs publics trouvera sa force dans l'émergence et l'affirmation d'un « pôle de projection » de la politique de la France en Méditerranée. Cette exigence répond à la nécessité de rassembler à Marseille les institutions internes et nationales et de renforcer les moyens de son Université la plus grande de France. Marseille et Provence-Alpes-Côte d'Azur doivent permettre à la France de jouer son rôle en étant portées au rang des métropoles et régions capitales de la Méditerranée. Cette force de rayonnement donnée à Marseille et à sa région rendra plus lisible la volonté du gouvernement d'affirmer la place de la France au service d'une vraie dynamique euromaghrébine. L'urgence de l'action pour la France tient au fait que les pays du Maghreb connaissent aujourd'hui chez eux une rude compétition dans le cadre de la mondialisation des échanges qui redistribue le rang des grandes métropoles méditerranéennes.

Marseille et sa région ont été désignées par le Président de la République et le Premier ministre à Marseille même, pour jouer ce rôle pour la France. Par sa composition sociologique, par les origines de sa population, par la richesse de ses diasporas, par l'image très positive, souvent plus encore que celle de la France, qu'ont de Marseille les peuples du Sud, la métropole s'impose

comme une capitale méditerranéenne. Encore faut-il la doter des infrastructures indispensables.

La construction de la métropole ne peut se réduire au simple placage d'une institution nouvelle. Il faut, pour qu'elle soit acceptée et portée par tous, donner à Marseille les équipements nécessaires à la France tout entière pour tenir sa place en Europe et dans le monde. Le rôle national de la future métropole n'a pas été suffisamment souligné. Il doit être au cœur de la nouvelle politique de la France en Méditerranée : la construction d'un pôle économique puissant, un grand port servi par un hinterland aujourd'hui très faible, des « clusters » en liaison avec les capacités de R&D de la première université de France et des grands laboratoires et instituts régionaux de recherche associés notamment au sein du programme MISTRALS.

La France doit rapprocher les acteurs nombreux mais disséminés de ce qui peut constituer un véritable « hub » euro-méditerranéen autour du projet de « Cité de la coopération internationale et du développement » défendu par l'IRD. Ils sont déjà sur place, nombreux mais en « désordre ». En implantant à Marseille le siège de l'IRD, des services de formation de l'AFD et d'Ubifrance, en soutenant l'implantation et le maintien du CMI, en appuyant la création de l'« agence française villes et territoires méditerranéens durables », de l'OCEMO, et en soutenant l'animation des réseaux de collectivités locales en Méditerranée (CGLU Méditerranée, Commission interméditerranéenne de la CRPM), l'Etat a déjà montré l'intérêt pour la France qu'il portait à la métropole de Marseille. Marseille est aussi le siège de l'autorité unique de gestion du programme de coopération MED, puisque la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a été reconduite dans cette responsabilité le 14 mars 2013 à Lisbonne par les treize Etats du sud de l'Europe et la Commission européenne en reconnaissance du travail accompli par cette région française. C'est également à Marseille que se trouve l'OIM.

Il faut mieux coordonner les moyens qui sont déjà sur le terrain avec les collectivités locales régionales. Il faut délocaliser le département Méditerranée de l'AFD qui constitue le projet opérationnel le plus fort aujourd'hui. Cette plateforme devrait permettre l'essor de la capacité d'expertise et d'ingénierie française en Méditerranée, tout en s'appuyant sur les talents et la sensibilité spécifique de l'ensemble de la région et du littoral. Il faut y installer une représentation de la Délégation Interministérielle à la Méditerranée. La Villa Méditerranée l'accueillera.

Marseille s'est récemment enrichie de plusieurs équipements à vocation

méditerranéenne comme le MUCEM et la Villa Méditerranée. Ces deux lieux ont vocation à donner à Marseille la place qui lui revient dans les grands débats méditerranéens. A la Villa Méditerranée, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur offrira dans quelques mois le premier manuel commun d'histoire méditerranéenne. Il représente un signe de confiance dans la jeunesse et l'avenir. En effet ce n'est pas tant d'histoire qu'il s'agit dans cet ouvrage que des fondations de la Méditerranée de 2050.

La Villa Méditerranée prendra plus largement sa part pour reconnaître sa noblesse à la culture populaire. Les exemples les plus reconnus sont le rap et les messages politiques dont il est porteur ou le hip-hop dont Marseille est une capitale mondiale.

PROPOSITION 9 :
COORDINATION INTERMINISTERIELLE
ET DIMENSION EUROPEENNE

Les propositions même les plus simples ne pourront pas être élaborées ni mises en œuvre, sans une forte coordination interministérielle et un pouvoir de décision unique pour éviter de nouvelles déceptions. Ce sera le signe d'une vraie volonté politique donnée par la France à ses partenaires européens et méditerranéens. L'ensemble des acteurs français (ministères, AFD, IRD, collectivités régionales et locales, réseaux consulaires et professionnels, universités et société civile) doivent désormais rassembler leurs actions innombrables et pouvoir mettre leur force et leur énergie au service d'un projet commun piloté par une autorité politique unique et incontestable en lien direct avec le Président de la République.

La France doit mobiliser ses savoir-faire en co-construction politique. Elle a fait le choix, depuis plusieurs années, de confier la majeure partie de son aide publique au développement et de ses capacités d'action opérationnelle à des agences ou à des organismes extérieurs. Elle est allée trop loin. Elle a perdu le lien nécessaire entre les sphères politique et opérationnelle. Aux bouleversements et aux espoirs des peuples méditerranéens, à la question simple posée au début de ce rapport : « que fait la France ? », on doit pouvoir répondre par un message simple. Au-delà des moyens, c'est une expertise française qu'il

convient de mobiliser et d'organiser pour redonner force à un projet politique. Celui-ci doit pouvoir contribuer à la mise en œuvre de réponses démocratiques, durables et crédibles. Cette ambition nécessite une révision profonde de l'organisation de nos moyens et de nos compétences.

La France devra aussi mieux intégrer dans sa stratégie ses principales forces économiques, dont beaucoup sont déjà bien présentes dans les pays du Maghreb. Les recours aux partenariats publics/privés devront jouer leur rôle dans cette ambition. Ils peuvent constituer, y compris auprès des réseaux de PME-PMI, une partie importante de la crédibilité des projets. L'appui des politiques publiques devra stimuler les initiatives innovantes qui sont nombreuses dans ce domaine. La concentration des moyens de l'Etat sur des appels à projets innovants à destination du secteur privé doit être encouragée. Une attention particulière doit être portée au champ de l'économie numérique compte tenu de son potentiel élevé de croissance et de son effet d'entraînement sur l'ensemble des secteurs traditionnels.

Le savoir-faire français est une combinaison organisée de moyens, suivie et relayée dans les ambassades à travers un dialogue permanent avec les Etats partenaires. La France peut nourrir l'ambition, si elle organise mieux ses forces, de co-construire les conditions d'une meilleure gouvernance à plusieurs niveaux de ses capacités pour les renforcer. Elle n'aura pas d'exclusivité, mais elle pourra jouer pleinement son rôle d'interface entre l'Europe et les pays du Maghreb. Elle pourra aussi lier, à ce titre, les partenariats nécessaires avec les pays européens les plus actifs.

La Méditerranée n'est pas la priorité de l'Union européenne. Pourtant l'Europe continue d'y porter et d'y financer bon nombre de politiques et de dispositifs. Pour renforcer l'efficacité de la politique de la Commission européenne, la France a une légitimité et une expérience en ce qui concerne les pays du Maghreb que nul ne discute à Bruxelles. Elle doit donc y remplir ses responsabilités.

Acquérir cette crédibilité est un très grand projet pour la France et pour l'Europe. C'est celui que l'Allemagne a su réaliser avec les pays d'Europe de l'est en pré-adhésion à l'Union européenne. L'Allemagne a réalisé cet exploit sans heurter les sensibilités de l'Europe des quinze, à l'époque. Elle a su tirer parti d'une proximité historique et culturelle qu'aucun autre pays européen ne pouvait revendiquer avec la même légitimité.

Conclusion

Le terme de « propositions » est apparu comme plus adapté que celui de « projets », au travail d'un « parlementaire en mission ».

Les projets pour la Méditerranée, sont extrêmement nombreux dans tous les domaines. Certains sont déjà anciens, d'autres sont restés sans lendemain. La **culture**, évidemment, est **le** domaine privilégié. Née de la culture, la Méditerranée détient, grâce à son rayonnement, la force de son message commun. Quand on mesure la soif de culture, l'ouverture d'esprit et l'imagination créatrice de la jeunesse méditerranéenne, c'est une véritable puissance d'influence que détient la Méditerranée pour jouer son rôle dans le monde de demain.

Si ce rapport avait dû être complet sur la jeunesse, le **sport** aurait été privilégié. Il n'y a pas de véritable communauté méditerranéenne du sport. Le sport est lié à la culture. Il porte une pédagogie de la morale, de l'esthétique et de la fraternité. Une réflexion s'impose donc sur le rôle qu'il doit jouer de manière urgente pour rapprocher nos peuples.

La Méditerranée, c'est, aussi avec la culture, l'**économie**. Le travail conduit par l'IPEMED avec Jean-Louis Guigou, est l'autre terrain où se joue la « Méditerranée des projets » souhaitée par le Président de la République.

Mais il s'agit ici de parler d'abord de la jeunesse en utilisant une seule

méthode : la « co-élaboration » et la « co-gestion » des projets méditerranéens.

Il faut donc renforcer les instruments existants. Le secrétariat de l'UPM à Barcelone doit mieux trouver sa place entre les décisions de la Commission européenne et les décisions bilatérales des Etats de l'Euroméditerranée. Son rôle de proposition, d'expertise et de labellisation peut, s'il y a une volonté de le faire, se développer.

Au sein de l'Union européenne, la France doit jouer un rôle beaucoup plus important qu'aujourd'hui. Dans le respect de ses partenaires, elle doit être la force de proposition qui donne à la Méditerranée toute sa place dans la politique de la Commission. La France en a la légitimité. Elle en a l'expertise. Sa position géostratégique, historique et culturelle n'est contestée par personne. De ce point de vue, le rôle de la France est aussi important à Bruxelles pour la Méditerranée que dans la relation purement franco-méditerranéenne.

Une mention particulière doit être exprimée quant à la Libye. La Libye doit être l'objet de tous nos soins pour qu'elle ne se détourne pas un jour du Maghreb et de l'Europe.

Entre la France et l'ensemble du Maghreb, il existe une réalité humaine qui est une richesse morale et politique unique pour la France. Sur ce point, **le rôle de la diaspora et de toute la jeunesse française d'origine maghrébine**, notamment à Marseille, doit être mieux connu, reconnu et soutenu. Elle est aussi pour la France un enjeu de notre politique intérieure dont la solution se situe, pour une bonne part, dans notre relation avec l'Algérie. Si la communauté franco-maghrébine rassemble un jour toutes ses forces économiques, culturelles et humaines, c'est une véritable puissance politique démographique et économique qui pourra prétendre à peser sur l'avenir de l'espace euro-méditerranéen et du monde.

Pour autant, cette volonté de travailler dans une logique d'intégration régionale n'est, en rien, exclusive du renforcement de nos relations bilatérales avec **chacun des trois peuples du Maghreb central : l'Algérie, le Maroc et la Tunisie**.

Une France sans arrogance, bien loin de sa réputation de « donneur de leçons », peut aujourd'hui refonder avec le Maghreb la base populaire et humaine des 5 + 5, à la fois laboratoire et pôle fort d'une dynamique d'ensemble avec le bassin oriental de la Méditerranée.

Le rôle des régions et des collectivités locales s'il est conforté par un

mécanisme, une cohérence qui fait défaut et des moyens financiers, sera précieux. Les régions ont vocation, par leur proximité avec le peuple, de donner appui et lisibilité au mouvement spontané de la société civile et de la jeunesse. Ce qui est proposé, c'est que ce soit les peuples eux-mêmes et d'abord leurs jeunes qui aillent à la rencontre les uns des autres.

A côté des régions et du rôle du Parlement euro-méditerranéen, la France devra veiller à la sauvegarde et au confortement de l'Assemblée Parlementaire Méditerranéenne (APM). Cette Assemblée ne concerne que les peuples riverains. Elle est née de la CSCM et de l'Union Interparlementaire. Elle est plus nécessaire que jamais car les Méditerranéens peuvent y « parlementer » entre eux dans un cadre respectueux des parlements arabes grâce au nombre, équilibré par rapport à eux, des parlements européens représentés. Le dialogue en Méditerranée a ses caractéristiques. Cette Assemblée les respecte et les met en valeur auprès de l'Union Européenne. La Villa Méditerranée accueillera la première session 2014 de ce Parlement.

Enfin, avec les réseaux sociaux et la mobilité, la jeunesse et les sociétés civiles doivent être accueillies et aidées par les Etats et les Régions dans leur volonté d'être respectées, entendues et « mises en responsabilité » dans la nouvelle société politique. Elles ont déjà prouvé à Marseille, à la Villa Méditerranée en avril dernier, leur capacité à la régénération de la vie politique et leur force dans le combat pour les libertés.

Cette Méditerranée-là est la seule vraie réponse à la séduction chaque jour plus forte des politiques fondées sur le racisme, la xénophobie et l'intégrisme.

Pour la France, la « Méditerranée des projets » doit être d'abord le **projet de la France elle-même pour elle-même**. C'est le Président de la République qui l'a rappelé avec force à Marseille lors de l'inauguration du MUCEM. C'est le Premier ministre et tous les ministres qui en ont fait un devoir de solidarité nationale et de vision de l'avenir de la France à partir de Marseille et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La France doit être forte, d'abord, là où elle est attendue. Or il y a en ce moment une sorte de soif de France en Méditerranée, en Afrique latine, et en Amérique latine.

La liberté est aujourd'hui menacée, non par les formes grossières des totalitarismes du XX^e siècle, mais par les systèmes sophistiqués et secrets de

contrôle des vies privées par les Etats et les grandes sociétés financières. Celles-ci ont des capacités de suggestions forcées de comportement qu'imposent aux peuples une propagande subtile et attrayante. Les Etats développent la réalisation de drones de plus en plus sophistiqués et miniaturisés. Ils joueront demain un rôle essentiel, non seulement dans les guerres, mais pour des assassinats d'Etat ou des actes de répression lors de mouvements sociaux jugés politiquement incorrects par des régimes mutants. On le voit aujourd'hui : certaines des démocraties les plus « proclamées » sont minées par leur souci du renseignement, de l'influence directe sur les personnes et de l'élimination physique de ceux que leurs « services » condamnent.

Dans un monde pareil, la cause de la liberté est loin d'être assurée.

Leur « **communauté de destin** » maîtrisée par les peuples méditerranéens peut constituer un élément du dispositif de résistance pour leur liberté. La liberté de la France, elle-même, en dépend, pour demain.

La Méditerranée qui vit dans le cœur des jeunes Méditerranéens est plus belle encore que la Méditerranée elle-même.

Liste des personnalités consultées dans le cadre de la Mission sur la Méditerranée

Avec mes remerciements à Monsieur Laurent FABIOUS, Ministre des Affaires étrangères, à Monsieur l'Ambassadeur Serge TELLE, Délégué interministériel à la Méditerranée, à Monsieur Jean-François GIRAULT, Directeur d'Afrique du Nord et du Moyen Orient au Ministère des Affaires Etrangères, à Monsieur Fethi BEN BRAHIM, Conseiller des affaires étrangères, à Monsieur Gérard BODINIER, Conseiller diplomatique à mon cabinet, à Monsieur Philippe CICHOWLAZ, Directeur des affaires extérieures de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, aux membres de mon cabinet à la Présidence de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à Monsieur Sébastien VAUZELLE, Conseiller technique au PNUD.

Ministres

M. Laurent FABIOUS, Ministre des Affaires Etrangères

M. Manuel VALLS, Ministre de l'Intérieur

M. Vincent PEILLON, Ministre de l'Education Nationale

Mme Nicole BRICQ, Ministre du Commerce Extérieur

M. Pascal CANFIN, Ministre chargé du Développement

Mme Geneviève FIORASO, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Mme Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication
 M. Benoit HAMON, Ministre chargé de l'Economie Sociale et Solidaire
 M. Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
 Mme Najat VALLAUT-BELKACEM, Ministre chargée de l'Egalité entre les hommes et les femmes

Parlementaires

M. Claude BARTOLONE, Président de l'Assemblée Nationale
 Mme Elisabeth GUIGOU, Présidente de la Commission des Affaires Etrangères (Assemblée Nationale)
 M. Pouria AMIRSHAHI, Député
 M. Luc CHATEL, Député, Président du Groupe d'amitiés France-Maroc
 M. Michel MENARD, Président du Groupe d'Amitié France-Tunisie à l'Assemblée Nationale
 M. Jean-Pierre SUEUR, Président du Groupe d'amitié France-Tunisie au Sénat
 M. Jean-Paul BESSET, député européen
 M. Jean-Jacob BICEP, Député européen
 Mme Karima DELLI, Députée européenne.
 M. Pascal DURAND, secrétaire national d'EELV.

Institutions européennes et euro-méditerranéennes

M. Martin SCHULZ, Président du Parlement Européen
 M. Stefan FULE, Commissaire Européen
 M. Sergio PIAZZI, Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée
 M. Fathallah SIJILMASSI, Secrétaire Général de l'Union pour la Méditerranée (UpM)
 M. Pierre VIMONT, Secrétaire général du SEAE
 M. André AZOULAY, Président de la Fondation Ana Lindh
 Mme Malika BENARAB-ATTOU, Députée Européenne
 M. Jean-Louis GUIGOU, Président de l'IPEMED
 M. Bernardino LEÓN, Représentant spécial de l'Union Européenne pour le Sud de la Méditerranée
 M. Hugues MINGARELLI, Directeur Afrique-Moyen Orient au Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE)

Mme Giovana TANZARELLA, Présidente Euromed France

M. Jean-Claude TOURRET, Directeur de l'Institut de la Méditerranée

Personnalités arabes

M. Elhabib ALAMIN, Ministre Lybien de la culture

M. Said AIDI, Homme politique tunisien

M. Chakib BENMOUSSA, Ambassadeur du royaume du Maroc en France

M. Adel FKIH, Ambassadeur de Tunisie en France

M. Tarik GHEZALI, Ecrivain Algérien

M. Elyes JOUINI, Ancien Ministre Tunisien, Vice-Président de Paris Dauphine

Mme Dina KAWAR, Ambassadeur du Royaume de Jordanie en France

M. Mohamed MOUSTAFA KAMAL, Ambassadeur d'Egypte en France

M. Shérif REFAAT, Consul Général d'Egypte

M. Missoum SBIH, Ambassadeur d'Algérie en France (jusqu'au 30 septembre 2013)

M. Fareed YASSEEN, Ambassadeur d'Irak en France

Personnalités

M. Hubert VEDRINE, Ancien Ministre

M. Miguel ANGEL MORATINOS, Ancien Ministre Espagnol des Affaires Etrangères,

M. Jack LANG, Président de l'Institut du Monde Arabe

M. Michel LAURENT, Président de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

M. Jean-Louis LEVET, Haut responsable à la coordination industrielle et technologique franco-algérienne

M. Badr ARODAKY, ancien Directeur Général Adjoint de l'Institut du Monde Arabe

Mme Soumia BELAIDI-MALIMBAUM, Club du XXIème siècle

Mme Fatima LALEM, Mairie de Paris

M. Hugues SIBILLE, Vice-Président du Crédit Coopératif

Mme Michèle GENDREAU MASSALOUX, Membre du Conseil d'Etat

Administration française

M. Jean-René GEHAN, Ambassadeur chargé de l'Office méditerranéen de la jeunesse

M. Jean-François GIRAULT, Directeur Afrique du Nord Moyen Orient (ANMO) au Ministère des Affaires Etrangères

M. Emmanuel BARBE, Conseiller diplomatique du Ministre de l'Intérieur

Mme Malika BERAK, Ambassadrice pour la Méditerranée au Ministère des

Affaires Etrangères

M. Emmanuel BONNE, Conseiller à la Présidence de la République

M. François CROQUETTE, Conseiller diplomatique du Président du Sénat

M. Philippe ETIENNE, Représentant permanent de la France auprès de l'Union Européenne

M. Jean-Paul GHONEIM, Chargé de mission à la Direction Afrique du Nord Moyen Orient (ANMO) au Ministère des Affaires Etrangères

M. Laurent PIC, Conseiller auprès du Premier Ministre

Mme Claude REVEL, Déléguée interministérielle à l'intelligence économique

M. Olivier REY, Cabinet de la Ministre des Affaires Sociales

M. Dov ZERAH, Directeur général de l'Agence Française de Développement (AFD)

Média

M. Mohamed SALAH BETTAIEB, Rédacteur en chef de « grand Maghreb médias »

Mme Marie-Christine SARAGOSSE, Président-Directeur Général de l'audiovisuel extérieur de la France

Tunisie

M. Moncef MARZOUKI, Président de la République

M. Ali LAARAYEDH, Premier Ministre

M. Mustapha BEN JAAFAR, Président de l'Assemblée nationale constituante

M. DILOU, Ministre des Droits de l'Homme et de la justice transitionnelle

M. Amin DOGHRI, ministre du Développement et de la Coopération internationale

M. Naoufel JEMMALI, Ministre de la Formation Professionnelle et de l'Emploi

M. Said MECHICHI, Secrétaire d'Etat chargé des Collectivités Territoriales

M. Aziz KRICHEN, Conseiller Politique (Présidence de la République)

M. Fadhel ABDELKEFI, Directeur Général TUNISIE VALEURS (société de bourse)

M. Mohamed Naceur AMMAR, Directeur

M. Gilhem ARNAL, Solidarité Laïque

M. Chadly AYARI, Gouverneur de la Banque centrale

M. Abdelmajid BELAID, frère de Chokri Bélaïd

M. Hédi BEN ABBES, Conseiller diplomatique (Présidence)

M. Lotfi BEN JEDDOU, Ministre de l'Intérieur

M. Tahar BEN LAKHDAR, Président de l'Institution « Esprit »
 M. Cyrille BERTON, Directeur Agence Française de Développement en Tunisie
 M. Lamjed BETTAIEB, Directeur (Esprit)
 M. Roland BIACHE, Délégué Général de Solidarité Laïque
 M. Houman BOUBAKEUR, ex-directeur de cabinet du Ministre de l'Environnement
 Mme Ouided BOUCHAMAOU, Présidente de l'UTICA (patronat)
 Mme Emma CHARFI, réseau Randet
 M. Tarek CHERIF, Président CONECT (patronat)
 M. Zoumana DEMBELE, Directeur de l'antenne tunisienne de France volontaire
 M. Abdellatif DHAOUADI, Président de l'association ESMAANI
 Mme Zeyneb FARHAT, Directrice du théâtre « El Teatro »
 Mme Leila GASMI, Présidente de la Ferme thérapeutique de Sidi Thabet
 Mme Nadia JAMEL, Présidente de l'association Tunisie solidarité
 M. Abderrahim KADER, Professeur à l'école de journalisme de l'Institut d'études politiques
 M. Anis KALLEL de TUNINVEST / AFRICINVEST
 M. Régis KOETSCHET, Délégué pour les relations avec la Société civile et les Partenariats – DGM/CIV – Ministère des Affaires Etrangères
 Mme Asma MHAMDI BEN MABROUK, Association ASAD
 M. Abderrazak ZOUARI, Président du Conseil d'administration UBCI BNP PARIBAS
 M. Sofienne ZRELLI, Directeur de l'Association BAC

Maroc

M. Abdelilah BENKIRANE, Chef du gouvernement marocain
 M. Karim GHELLAB, Président de la Chambre des Représentants
 M. Youssef AMRANI, Ministre délégué aux Affaires Etrangères
 M. Lahcen DAOUDI, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
 M. Abdelouahed SOUHAIL, Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle
 M. André AZOULAY, Conseiller du Roi
 M. Taïeb FASSI-FIHRI, Conseiller du Roi
 M. Fadel AGOUMI, Directeur délégué de la CGEM
 M. Mohamed BACHIRI, Directeur des Ressources Humaines de Renault Maroc
 M. Moustafa BAKKOURY, Président de l'Agence marocaine de l'énergie solaire

(MASEN)

M. Ali BELHAJ, Président de la Région de l'Oriental

Mme Yasmina BENAMOUR, Administrateur Délégué de HEM Business School

M. Mohamed BENAMOUR, Président de KTI (groupe touristique) et membre du conseil du développement et de la solidarité (think tank économique)

M. Mohamed BERRADA, Ancien ministre, ancien ambassadeur, Président d'une Fondation humanitaire à Casablanca.

M. Mustapha BOUSMINA, Chancelier de l'Académie Hassan II des sciences et techniques,

M. Saïd CHBAATOU, Président de l'association des régions marocaines chargé du projet de l'Université de Fès

M. Taoufik CHERRADI, Vice-Président de la commission « formation professionnelle » (CGEM)

M. Youssef CHRAIBI, Président de « outsourcia »

M. Mohamed FIKRAT, Président-Directeur Général SOCUMAR (industrie du sucre), Président de la commission « investissement, compétitivité et émergence industrielle » (CGEM-Patronat marocain)

M. Abdelilah HIFDI, Président de la Fédération nationale du transport routier au Maroc

M. Jean-André LASSERRE, Directeur des relations institutionnelles et des études de l'Association française du transport (AFT)

Mme Leila MIYARA, Présidente de l'Association des femmes chefs d'entreprises du Maroc

M. Noureddine MOUADDIB, Président de l'Université internationale de Rabat

M. Jacques PROST, Directeur Général de Renault-Maroc

Mme Jamila SETTAR, Doyenne de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Aïn Sebaâ

M. Joël SIBRAC, Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc

M. Yahia ZNIBER, Directeur général de la Fondation OCP

M. Younes ZRIKEM, Président de la Commission exploitation et relations bilatérales (CGEM)

Algérie

M. Abdelatif BABA AHMED, Ministre de l'éducation nationale

M. Amara BENYOUNES, Ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de la Ville

M. Mohamed MEBARKI, Ministre de la formation et de l'enseignement professionnel

M. Mohamed Seghir BABES, Président du Conseil national économique et social

M. Cherif RAHMANI, Ministre de l'Industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement

M. Mahrez AIT BELKACEM, Association CARE

Mme Amel BELAID, CARE

M. Azzedine BELKACEM-NACER, Chef de division des Etudes Economiques au CNES

M. Mohamed BENGUERNA, Directeur de recherche au centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD)

M. Lilian CADET, Directeur de l'Ecole Supérieure Algérienne des Affaires (ESAA)

Mme Nadira CHENTOUF, Chef de Cabinet du Président du Conseil National Economique et Social (CNES)

M. Thierry DEZENCLOS, Directeur des opérations de la Société des Eaux et de l'assainissement d'Alger

M. Laurent DUPUCH, BNP Alger

M. Antonio GAMITO, Ambassadeur du Portugal à Alger

Mme Michele GIACOMELLI, Ambassadeur d'Italie à Alger

M. HADJ-NACER, Ancien Gouverneur de la Banque d'Algérie

M. Réda HAMIANI, Président du Forum des Chefs d'entreprises

M. Guillaume JOSSELIN, Renault Alger

M. Samir KAROUM, Alstom Alger

M. Hassen KHELIFATI, Association NABNI

M. Nadir LAGGOUNE, NABNI

M. Mabrouk LAIB, NABNI

M. Fernando LANZAS, Ambassadeur d'Espagne à Alger

M. Mohamed Saïb MUSETTE, Directeur de recherche au CREAD

M. Karim TAMIR, CARE

